

Qualité de l'air et santé

Politiques mises en place par l'Agence Régionale de Santé

Colloque AP-HP du 13 octobre 2015

Contexte

- Les impacts sanitaires de la pollution chronique sont bien supérieurs aux impacts observés lors d'épisodes aigus de pollution
- L'exposition à la pollution atmosphérique est aussi un marqueur des inégalités sociales de santé
- Il est « rentable » d'atténuer les effets de la pollution de l'air sur la santé afin de diminuer les coûts du système de santé.
- L'Agence Régionale de Santé doit jouer un rôle de plaidoyer pour convaincre l'ensemble des décideurs de lutter contre la pollution atmosphérique.



— Missions : gestion des alertes

- Etablir les recommandations sanitaires pour le grand public et les personnes fragiles
 - Contribuer à l'élaboration des procédures d'information quand les seuils (information et alerte) sont atteints
 - Assurer la diffusion de ces informations, via AIRPARIF, vers les établissements sanitaires et médico-sociaux pour le seuil d'alerte
 - Assurer une permanence médicale téléphonique
-
- *NB : Mission d'instruction des attestations de conformité des crématoriums*



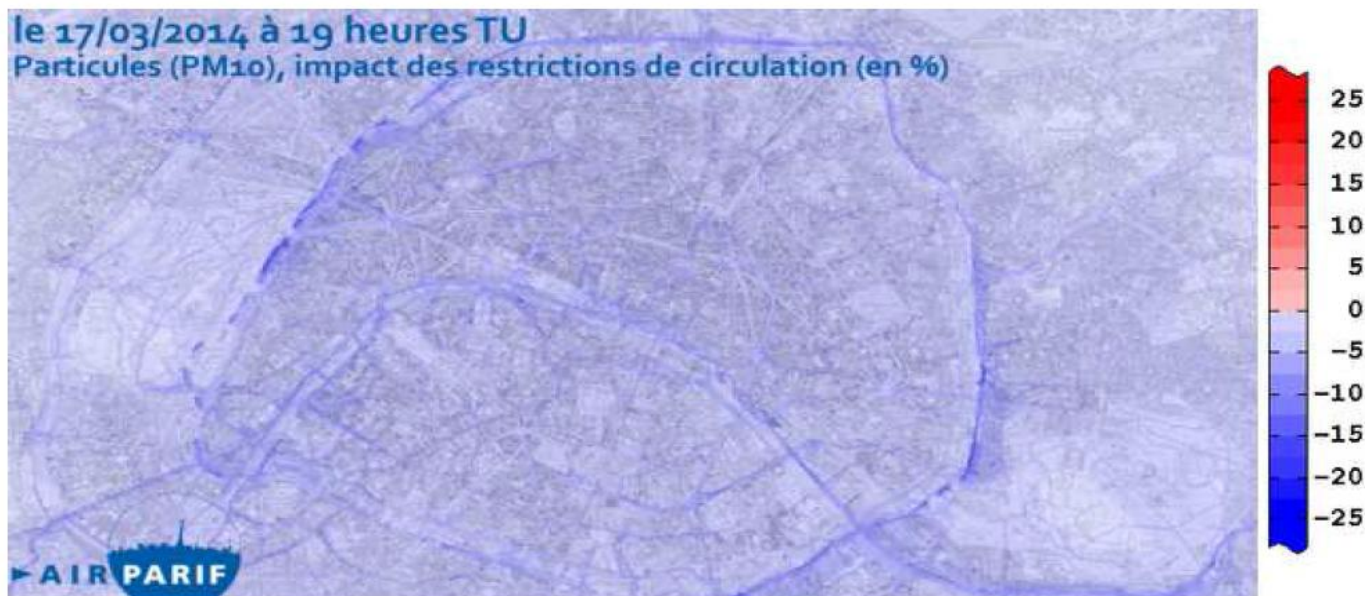
Missions : surveillance et observation

- **Contribution à l'organisation de la surveillance :**

- Surveillance sanitaire : dispositif de surveillance non spécifique SurSaUD, renforcé en cas d'alerte sur certains indicateurs syndromiques (CIRE)
- Surveillance environnementale : dispositif de mesures et outils de simulation d'AIRPARIF.

- **Encourager les études :**

- Participation de l'Observatoire Régional de la Santé aux études APHEKOM et ERPURS portant sur l'impact sanitaire et économique de la qualité de l'air dans les grandes agglomérations, actualisation des données régionales ;
- Etude par AIRPARIF des phénomènes de pollution et évaluation par modélisation de l'efficacité des stratégies de lutte contre la pollution atmosphérique



Missions : prévention et promotion

- **Plaidoyer sanitaire pour des politiques publiques favorables à la qualité de l'air extérieur et de lutte contre la pollution atmosphérique :**
 - Contributions aux avis et consultations sur les documents de planification et d'urbanisme (Plan de Déplacements Urbains, Schéma Régional du Climat de l'Air et de l'Energie –zone sensible-, projets d'aménagement du Grand Paris) ;
 - Participation au Plan de protection de l'atmosphère : 11 mesures visant à réduire les émissions des différents secteurs (tertiaire, résidentiel, routier,...)
 - Forum Santé et Aménagement du territoire
- **Copilotage du 2ème Plan Régional Santé Environnement, dont 2 actions spécifiques sur la qualité de l'air :**
 - Action de réduction des émissions atmosphériques des véhicules captifs : caractérisation du parc de véhicules captifs et promotion des filières propres (ADEME) ;
 - Etude de l'impact environnemental et sanitaire des plateformes aéroportuaires et du trafic aérien (SURVOL) : observatoire de la qualité de l'air, données mises en ligne chaque jour (AIRPAPRIF) ;

Enjeu : Encourager les modes de transports sains et actifs (marche, vélo)

Perspectives à développer et potentialités

- Structurer les actions autour des inégalités d'expositions environnementales :
 - Contrats Locaux de Santé et mobilités actives
 - Promotion de concepts d'urbanisme favorable à la santé
 - Evaluation des impacts en santé.
- Améliorer la réponse du système de santé :
 - Renforcement de la diffusion des recommandations notamment auprès des publics professionnels (DGS Urgent)
 - Expérimentation du système d'accompagnement pour les personnes atteintes d'asthme (SOPHIA)
- Informer / sensibiliser :
 - Promotion et éducation à la santé environnementale sur le thème « air et santé »;
 - Information et pédagogie sur l'interdiction de brûlage des déchets verts et des feux de cheminée
- Des vecteurs :
 - Elaboration du 3^{ème} Plan Régional Santé Environnement (*fin 2015-courant 2016*) : Appel à candidature et à propositions d'actions
 - Des sujets émergents : ambroisie
 - **Projet de loi santé** : des propositions relatives à l'information sur la pollution de l'air et à la surveillance des pollens/moisissures allergisants de l'air extérieur